

*Ajournement*

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la question dont nous discutons ce soir au sujet de l'achat de 20 CF-5 supplémentaires figure déjà dans le hansard du 18 avril 1973, à la page 3433. L'honorable député sait que la flotte d'avions CF-5 des Forces canadiennes compte maintenant 68 monoplaces et 23 biplaces et avec les 18 biplaces supplémentaires le nombre d'avions correspondra exactement aux besoins, compte tenu du fait que ces appareils durent normalement 15 ans. En plus de l'appui tactique aérien rapproché qu'ils assurent dans le commandement de la Force mobile, les CF-5 rempliront bientôt un rôle de formation avancée et l'on s'attend que les avions disponibles dans les unités et les avions de réserve suffiront à la totalité du programme.

A partir de décembre, 19 biplaces et 12 monoplaces CF-5 commenceront à remplacer les avions T-33 actuellement

utilisés par l'école de pilotage des Forces canadiennes de la base de Cold Lake, en Alberta. Ce changement permettra aux Forces de donner une formation avancée aux élèves-pilotes d'avions à réaction sur des appareils modernes. On estime que tous les appareils seront remplacés par des CF-5 dans cette école d'ici novembre 1974.

Vingt avions ont été vendus au Venezuela en 1972. On en a remplacé 18 par des biplaces destinés à la formation des pilotes. Six avions ont été perdus par suite d'accidents depuis l'entrée en service des CF-5 en 1968. Certains CF-5 sont actuellement en réserve, mais toutefois tous les appareils auront à remplir divers rôles pendant leur durée d'utilisation. Ces avions seront remis en service selon les besoins. Monsieur l'Orateur, cette situation n'a absolument aucun rapport avec la remise en état du *Bonaventure* car il s'agit là d'un programme constructif.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)